

Jeunes travailleurs expulsés au bénéfice des demandeurs d'asile : réponse de la Préfecture de l'Aisne

écrit par Christine Tasin | 5 juillet 2013



« Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre [mel](#) concernant le Foyer des Jeunes Travailleurs de Clacy nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint ce communiqué de presse revenant sur ce dossier. Cordialement

La Préfecture de l'Aisne Laon, le 2 juillet 2013

Communiqué de presse

Devenir du Foyer de jeunes travailleurs de Clacy

Dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en œuvre par l'Etat, un appel à projet a été lancé visant à la création de nouvelles places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). C'est dans ce cadre que l'association « Accueil et Promotion » a présenté un projet de création de 30 places destinées à l'accueil des demandeurs d'asile. Cette association gère de nombreuses

activités d'hébergement dans l'Aisne, dont plusieurs sont situées résidence « Bois du Charron », à Clacy (à 6km de Laon) : un centre maternel, destiné à l'accueil de femmes isolées et de leurs enfants (25 places), un centre d'accueil des demandeurs d'asile – CADA (50 places), un foyer de jeunes travailleurs – FJT (12 studios et 8 chambres).

Cette association dispose également d'une dizaine de places de FJT en ville haute de Laon. Le projet, porté par « Accueil et promotion » et retenu par les services de l'Etat, s'inscrit dans la réorganisation globale de certaines implantations de l'association. Depuis plusieurs années, cette association cherche à relocaliser ses places de FJT, actuellement situées à Clacy, en ville basse de Laon, à proximité de la gare SNCF et des réseaux de transport, dans le but de faciliter la qualité de vie ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes actuellement hébergés. Dans un premier temps, le projet d'Accueil et Promotion prévoit :

le transfert du Centre maternel de Clacy dans l'actuel FJT, la création de places CADA dans l'actuel Centre maternel.

Afin de préparer la réalisation de ce projet, une réunion d'information a été organisée le 28 juin 2013 à destination des 12 jeunes hébergés au Foyer des jeunes travailleurs ; d'autres réunions seront organisées régulièrement.

En fonction de leurs projets et de leurs situations personnels, des propositions de réorientation leur ont été présentées :

soit vers le logement social ;

soit vers d'autres places de FJT basées à Laon (ville haute), rue Jules Fouquet ;

ou encore en centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

A l'heure actuelle et au vu des échanges :

trois jeunes seront orientés vers les places disponibles du FJT de Laon ;

un jeune sera orienté en centre d'hébergement et de réinsertion sociale ;

deux jeunes quitteront la structure à leur demande ;

quatre jeunes ont déposé des demandes en vue d'obtenir un logement social ou de droit commun.

Contrairement à la présentation qui a pu en être faite, aucune sortie « sèche » au 1er août n'est envisagée : les jeunes ne quitteront pas le FJT sans une solution d'hébergement répondant à leur projet personnel.

Par ailleurs et dans le cadre de la réorganisation globale des activités de l'association « Accueil et promotion », cette dernière étudie actuellement la possibilité d'implanter un nouveau Foyer de jeunes travailleurs à Laon, en ville basse.

Ce projet global permet donc d'une part d'améliorer l'accueil des femmes isolées avec enfants et en 2014 des jeunes travailleurs et d'autre part de créer des places supplémentaires d'accueil de demandeurs d'asile dans le respect de ces différents publics »

Remarques :

C'est bien l'agitation que nous créons, la pression que nous mettons, nous, Résistants, qui obligent la Préfecture à se justifier et à produire ce communiqué de presse. C'est un encouragement à continuer, et à amplifier nos réponses et réactions chaque jour.

La réponse de la Préfecture est certes politiquement correcte mais... tout à fait insuffisante.

Comment peut-on avertir les jeunes travailleurs qu'ils auront à trouver d'autres solutions avant le premier août et affirmer

qu'aucune sortie « sèche » n'est prévue ? Tout simplement parce que la priorité étant le logement des demandeurs d'asile, ensemble, on fera le maximum pour reloger ici ou là, que cela leur plaise ou pas, les jeunes travailleurs. Quand on connaît les listes d'attente pour avoir un logement social et le critère déterminant du nombre d'enfants... quelle chance ont les 4 jeunes en attente d'un logement social d'en obtenir un sous 3 semaines ? Il va bien falloir, malgré tout, qu'ils vident les lieux... Alors on va les obliger à déménager dans un autre lieu, dans un autre centre, qui ne les arrangera pas nécessairement au niveau familial, relationnel ou professionnel... mais quelle importance ? Ils ne sont pas soutenus par Cimade, CGT, RESF et compagnie... ils n'ont qu'« à faire avec, ou plutôt sans, comme ces milliers de franciliens qui chaque jour font des heures de RER pour aller travailler à Paris intra-muros sans avoir les moyens d'y habiter quand des immigrés illégaux se permettent, quant à eux, de refuser le logement en banlieue...

L'histoire ne dit pas, d'ailleurs si les trois jeunes orientés vers les places disponibles du FJT de Laon et celui

orienté en centre d'hébergement et de réinsertion sociale sont contents de leur sort..;

Parce que le souci est bien là. Il y a eu le 22 novembre dernier une [circulaire](#) pour répartir les demandeurs d'asile dans la France profonde (et on sait l'aide et les conseils dispensés par nos droitdelhommistes qui conseillent à tous les délinquants que sont les immigrés illégaux de s'inscrire comme demandeurs d'asile...). Le gouvernement a en effet des objectifs clairs « *Dans le cadre du plan pluri-annuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mis en oeuvre par l'état, un appel à projet a été lancé, visant à la création de nouvelles places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile* ».

Joli mot n'est-ce pas, « l'inclusion sociale »... Il s'agit pour nous d'inclure dans notre société des personnes dont un certain nombre n'ont sans doute aucune envie de vivre comme nous, en tout cas pour ceux qui portent Kamis, voile, nikab...C'est bien à nous de faire les efforts. Quant à eux on ne leur demande rien, ni de faire des efforts, ni de parler notre langue, ni de respecter nos traditions, bref, surtout pas de s'assimiler. D'ailleurs le mot est en passe d'être rayé de la constitution par Hollande, non ?

Christine Tasin